

Ura



Ura



Quand régional rime avec familial

URAF Grand Est

Les familles au cœur de notre région

Les **familles** sont un **vecteur de dynamisme** dans notre région.

L'URAF Grand Est est le **partenaire naturel du conseil régional** ainsi que de l'Etat à l'échelle de la région. L'URAF GE agit pour les familles à tous les âges de la vie, de la naissance à la fin de vie.

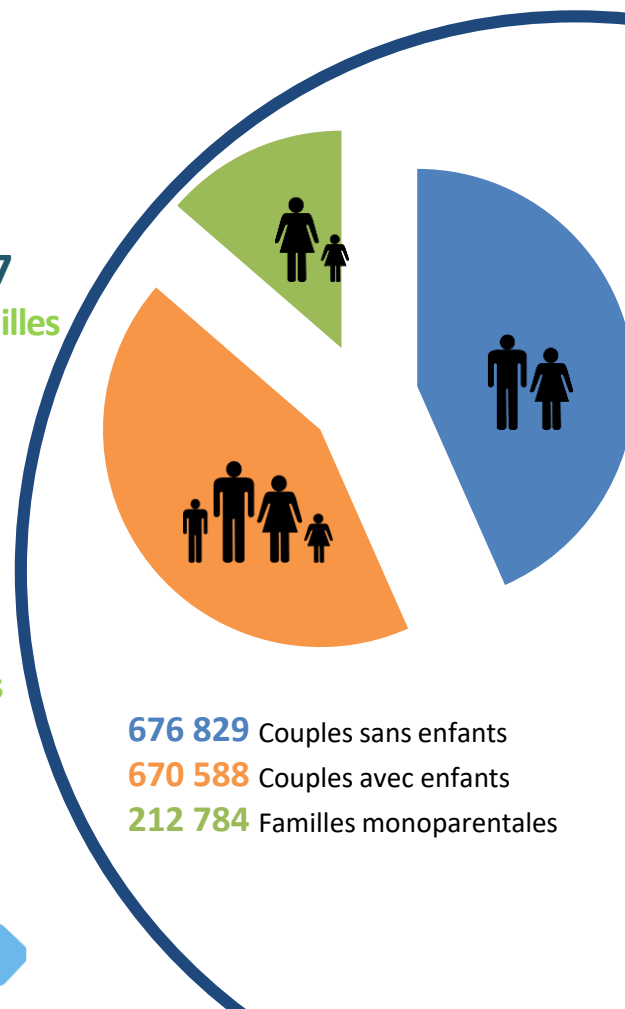
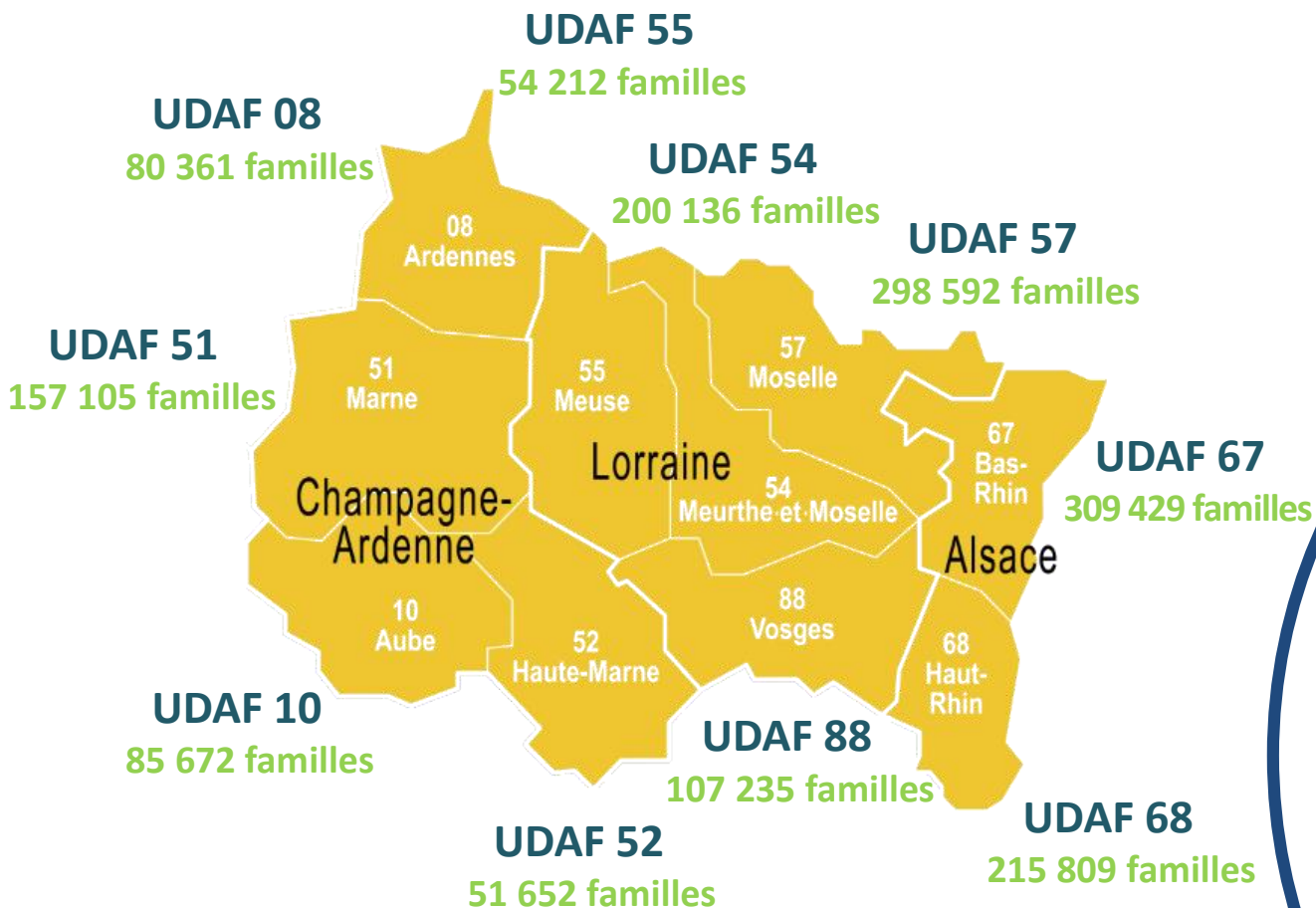
Pour que **régional rime avec familial**, l'URAF Grand Est est votre partenaire dans la construction et l'adaptation de la politique régionale aux besoins des familles.

Ensemble, nous pouvons agir pour que les **habitants de la région en deviennent des acteurs**. Comme vous, nous avons à cœur que la région soit un espace de solidarité et de **vivre ensemble entre les générations**.

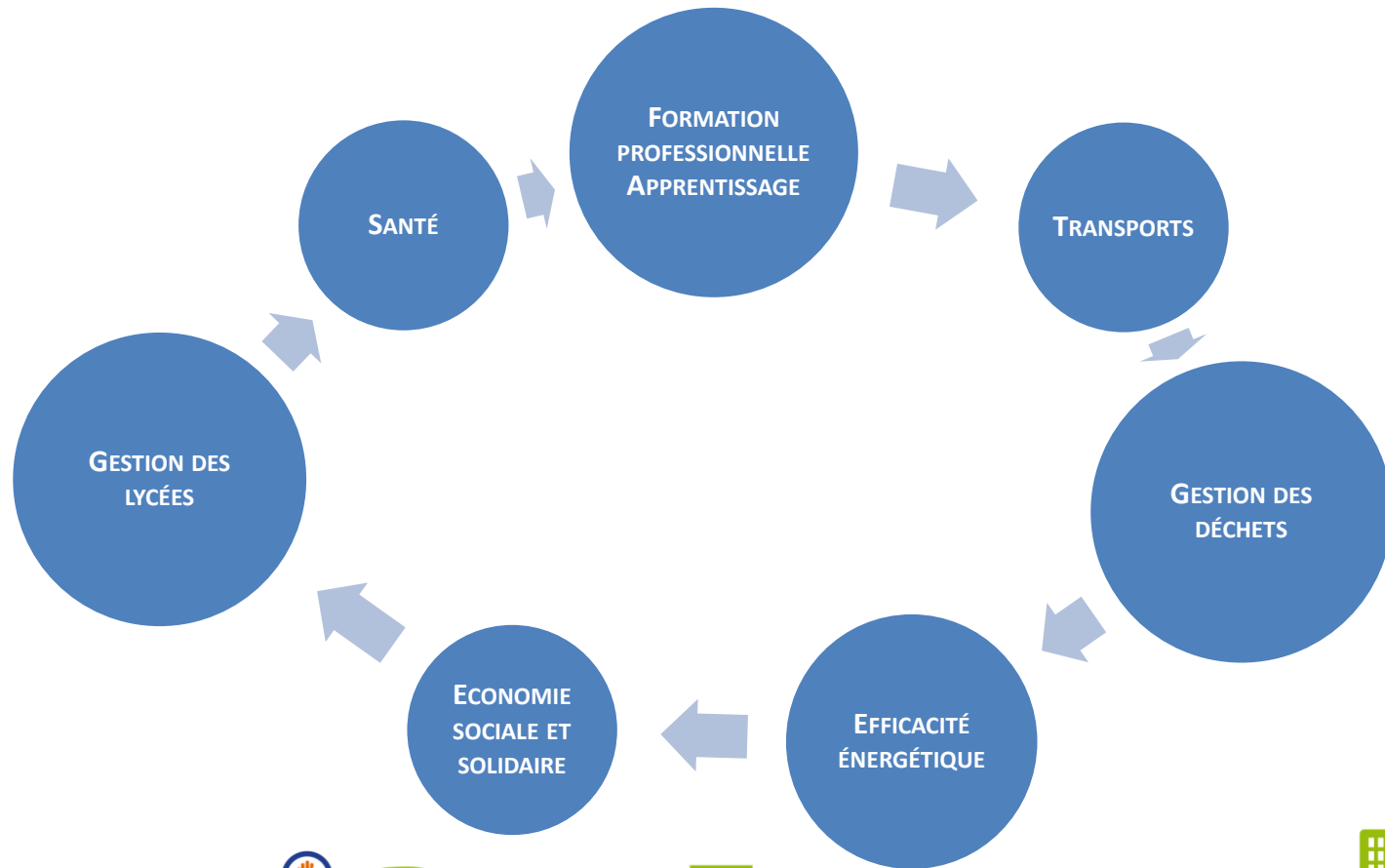
La Présidente de l'Union régionale des associations familiales



2,1 M de familles dans la région



7 politiques pour faire rimer régional avec familial



Formation professionnelle et apprentissage : des enjeux pour les familles

Il appartient au Conseil régional de définir et mettre en œuvre une politique d'apprentissage et de formation professionnelle des jeunes et des adultes à la recherche d'un emploi ou d'une nouvelle orientation professionnelle.



Cette politique vient clairement en complément du développement économique et la Région porte l'ambition de la croissance et de l'attractivité de nos territoires notamment par leur politique de formation professionnelle et d'apprentissage.

Pour faciliter l'accès des jeunes à l'emploi, réel enjeu pour les familles, et offrir aux entreprises des profils plus adaptés à leurs besoins, les régions ont besoin de mieux connaître la relation entre formation et métier.

Nous sommes à votre disposition pour en parler.



Quelle gestion des lycées pour les familles ?

La Région a les compétences de construction, d'entretien et de fonctionnement des lycées d'enseignement général et technologique et d'enseignement agricole.



Les lycées sont une compétence régionale en lien direct avec la politique familiale. Plusieurs exemples :

- Gratuité des livres scolaires et développement de supports numériques et interactifs,
- Accompagnement des parents dans l'orientation de leurs enfants,
- Lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines et encouragement des produits locaux,
- Lutte contre le décrochage scolaire,
- Ouverture du lycée comme centre de ressources pour son territoire.

L'URAF Grand Est est le partenaire de la Région pour répondre aux besoins des familles sur la gestion des lycées.



Les associations familiales = acteurs de l'économie sociale et solidaire

La Région élabore un schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation. A ce titre, la Région investit le champ de l'économie sociale et solidaire et en définit les orientations pour son développement.



La loi NOTRe invite la Région à s'appuyer sur les propositions formulées au cours des conférences régionales de l'économie sociale et solidaire. La Région peut aussi recourir aux propositions des grands réseaux associatifs, telles que le nôtre.

L'URAF, les UDAF et les associations familiales de la région participent au développement de l'économie sociale et solidaire dans la région Grand Est en apportant des services aux familles et en aménageant durablement les territoires.



Les familles concernées par la gestion des déchets

Le Président de la Région a l'initiative et la responsabilité d'élaborer un plan régional de prévention et de gestion des déchets en concertation avec des représentants des collectivités territoriales, de l'État, des organismes publics concernés, des organisations professionnelles, des associations agréées de la protection de l'environnement et des associations de défense des consommateurs agréés.



L'URAF Grand Est et à travers elles les UDAF, associations de défense des consommateurs agréées, sont les interlocuteurs privilégiés de la Région pour informer et faire remonter les attentes et les besoins des familles en matière de prévention et de gestion des déchets ménagers.

Dans une approche pragmatique, les associations familiales sont des relais essentiels pour une gestion des déchets en lien avec le quotidien des familles.



L'efficacité énergétique au service des familles

La France se fixe l'objectif de réaliser 500 000 rénovations énergétiques de logements par an. Parmi eux au moins 250 000 logements rénovés par an devront être occupés par des ménages modestes, dans l'objectif de réduire de 15 % la précarité énergétique d'ici 2020.



Pour la mise en œuvre de ces objectifs :

- les régions peuvent créer un service public régional de l'efficacité énergétique ayant pour objet l'animation des acteurs de l'information énergétique.
- les régions mettent en œuvre un programme pour l'efficacité énergétique en s'appuyant sur le réseau des plateformes territoriales de la rénovation énergétique ainsi que sur l'ADEME, les ADIL, les ALEC et plus généralement sur le tissu associatif partenaire.

L'URAF Grand Est et les UDAF peuvent être des relais actifs auprès des associations familiales et des familles.



Quelles mobilités pour les familles ?

Déjà gestionnaires des TER, la Région est maintenant le principal acteur de l'organisation des transports sur leur territoire. Elle doit ainsi définir la stratégie et l'articulation des différents moyens de transport interurbains dans le cadre du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET).



Ce schéma fixe les objectifs de moyen et long termes sur le territoire de la région en matière notamment d'équilibre et d'égalité des territoires, de désenclavement des territoires ruraux, d'intermodalité et de développement des transports. Pour son élaboration, le conseil régional a pu nous consulter, notamment à travers notre participation active au sein du CESER et de ses groupes de travail.

L'URAF Grand Est, représentant des familles dans la région, utilisatrices des moyens de transport et des services publics, est votre partenaire pour faire connaître les besoins et les attentes des familles en matière de mobilité et d'accès aux services sur les territoires de la région.



Le développement sanitaire : un enjeu pour les familles

Les régions (Etat et Région) sont compétentes pour promouvoir le développement sanitaire sur nos territoires. A ce titre, elles interviennent notamment pour la création des maisons de santé pluridisciplinaires.



Les associations agréées d'usagers du système de santé issues du mouvement familial sont parties prenantes dans les nouveaux conseils territoriaux de santé pour :

- contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation du nouveau Projet régional de santé, en particulier sur les dispositions concernant l'organisation des parcours de santé,
- participer à la réalisation du diagnostic territorial partagé identifiant les besoins sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la population en s'appuyant sur des données d'observation.

Les représentants familiaux dans les territoires de santé sont vos partenaires pour détecter les besoins pour une bonne organisation du parcours de santé.





Votre partenaire famille

L'Union régionale Grand Est réunit les UDAF de la région qui par la loi **représentent les familles** de leur département et **donnent avis aux pouvoirs publics** sur toutes les questions qui les concernent.

A ce titre, nous sommes à vos côtés pour vous aider à :

- **mieux identifier les besoins des familles** de notre région,
- **imaginer et développer des espaces et des services** à leur destination,
- **vous mettre en relation avec les associations familiales** de la région qui mènent des actions à destination des familles dans les domaines de la vie quotidienne : Accès aux soins, mobilité, gestion des déchets, enseignement et apprentissage, économie sociale et solidaire, informations aux familles...

Un contact régional unique :

URAF Grand Est

Siège social: 19, rue du Faubourg National, Strasbourg

Bureau administratif: 11, rue Albert Lebrun, Nancy

uraf.ge@outlook.fr, tél 07 72 22 80 64

